



ÉTUDE DES CRÉDITS

BUREAU DES ENQUÊTES
INDÉPENDANTES

Demandes de
renseignements
généraux

2024 2025

LISTE DES SITES INTERNET POUR LA DIFFUSION DE L'INFORMATION

MINISTÈRE	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (MSP) https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/ministere/diffusion/depenses.html
03.03	COMMISSION QUÉBÉCOISE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES (CQLC) https://www.cqlc.gouv.qc.ca/fileadmin/mind/mind.html
05.02	BUREAU DU CORONER Diffusion de l'information : Commissaire (gouv.qc.ca)
06.01	COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE (COMDP) https://deontologie-policiere.gouv.qc.ca/fileadmin/transparence/commissaire/commissaire.html
06.02	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE DÉONTOLOGIE POLICIÈRE (TADP) comite.deontologie.gouv.qc.ca/fileadmin/transparence/comite/comite.html
06.03	RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX (RACJ) https://www.racj.gouv.qc.ca/acces-a-linformation/diffusion-de-documents/depenses-de-lorganisme-public-depenses-liees-a-des-personnes-salaires-indemnites-et-allocations-annuels/depenses-de-la-regie-des-alcools-des-courses-et-des-jeux.html
06.04	« COMMISSION À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION (CLCC) – UNITÉ PERMANENTE ANTICORRUPTION (UPAC) » https://upac.gouv.qc.ca/decouvrir-upac/documentation/diffusion-depenses
06.05	BUREAU DES ENQUÊTES INDÉPENDANTES (BEI) https://www.bei.gouv.qc.ca/organisme/diffusion-information/depenses.html

TABLE DES MATIÈRES

Liste des sites	3
QUESTION 1 : Voyages hors Québec	8
QUESTION 2 : Sommes dépensées pour les voyages en avion ou en hélicoptère faits au Québec de chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels et des dirigeants d'organismes	9
QUESTION 3 : Liste des dépenses en publicité (incluant Internet), articles promotionnels et commandites	10
QUESTION 4 : Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques ou autres	11
QUESTION 5 : Liste des dépenses en formation de communication organisée par le ministère, organisme ou firme externe	12
QUESTION 6 : Liste des contrats (moins de 25 000 \$) octroyés par un ministère ou un organisme	13
QUESTION 7 : Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme	14
QUESTION 8 : Nombre de consultants externes intégrés (nombre de personnes) ou oeuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme	15
QUESTION 9 : Projets de développements informatiques ou de modernisation des systèmes pour l'exercice financier 2023-2024	Vous référez au cahier du MSP
QUESTION 10 : Hébergement de données	Vous référez au cahier du MSP
QUESTION 11 : Montants de diverses dépenses (photocopie, mobilier de bureau, ameublement, décoration et embellissement, distributeurs d'eau de source, frais de transport, d'hébergement et de repas, frais d'alcool et de fêtes, congrès, colloques, perfectionnement ou ressourcement)	16
QUESTION 12 : Montants dépenses reliées à la téléphonie et informatique (téléphonie cellulaire, BlackBerry ou autre type de téléphone intelligent, tablettes électroniques, ordinateurs portables [nombre d'appareils et coûts d'utilisation], etc.)	18
QUESTION 13 : Diverses questions sur l'effectif	19
QUESTION 14 : Questions relatives aux départs à la retraite	36
QUESTION 15 : Liste des baux pour les espaces occupés par le ministère et les organismes	37
QUESTION 16 : Liste des actifs excédentaires inoccupés	38
QUESTION 17 : Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, les coûts de déménagement, aménagement, rénovation et autres travaux effectués	39
QUESTION 18 : Liste du personnel de cabinet du ministre	Vous référez au cahier du MSP
QUESTION 19 : Liste des sommes d'argent versées à même le budget discrétionnaire	40
QUESTION 20 : Liste du personnel hors structure, par catégories d'emploi, rémunéré par le ministère qui n'occupe aucun poste dans ce ministère	41
QUESTION 21 : Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi	42

QUESTION 22 : Nombre d'occasionnels mis à pied par catégorie d'âge	43
QUESTION 23 : Personnel rémunéré par le ministère et affecté à des organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres	44
QUESTION 24 : Liste de tous les abonnements du ministère et le coût de chacun	45
QUESTION 25 : Sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre	46
QUESTION 26 : Détail pour chaque site Internet (concepteur, coûts, responsable, fréquence de mise à jour, etc.)	47
QUESTION 27 : Les dépenses effectuées pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec	Vous référez au cahier du MSP
QUESTION 28 : Activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres	Vous référez au cahier du MSP
QUESTION 29 : Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.	48
QUESTION 30 : Détail des crédits périmés et reportés et prévisions	49
QUESTION 31 : Inventaire complet des services tarifés offerts aux citoyens et les tarifs exigés, le coût unitaire, les revenus autonomes pour les trois dernières années et les projections selon la Politique de financement des services publics	50
QUESTION 32 : Copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement et les prévisions	51
QUESTION 33 : Sommes reçues et les prévisions en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement	52
QUESTION 34 : Pour chaque ministère et organisme, le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des primes au rendement et des bonis.	53
QUESTION 35 : Pour chaque cabinet ministériel, le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des primes au rendement et des bonis . . .	Vous référez au cahier du MSP
QUESTION 36 : Montant total et ventilation par catégorie d'emploi des primes de départ incluant des montants versés pour bris de contrat	54
QUESTION 37 : Pour chaque ministère ou organisme, fournir le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire	55
QUESTION 38 : Liste des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2023-2024 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2024-2025.	56
QUESTION 39 : Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement	57
QUESTION 40 : Dépenses en informatique	Vous référez au cahier du MSP
QUESTION 41 : Taux d'absentéisme par catégorie d'emploi	58
QUESTION 42 : Nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle	59
QUESTION 43 : Sondages d'opinion réalisés par le ministère ou les organismes	60
QUESTION 44 : Montant dépensé pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère	61

QUESTION 45 : Transfert d'emplois gouvernementaux en région	62
QUESTION 46 : Dépenses encourues dans le cadre du Plan d'action pour les personnes handicapées	63
QUESTION 47 : Dépenses encourues dans le cadre de la Stratégie gouvernementale de développement durable	64
QUESTION 48 : Sommes dépensées et actions réalisées dans le cadre du Rapport final de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse	65
QUESTION 49 : Dépenses encourues dans le cadre de tout autre plan d'action ministériel ou interministériel	66
QUESTION 50 : Bénéficiaires des mesures de télétravail ou de travail à distance	67
QUESTION 51 : Sommes dépensées en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail	68
QUESTION 52 : Mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale	69
QUESTION 53 : Liste des contrats accordés à une firme de consultation	70
QUESTION 54 : Liste des CT réunions, en indiquant qui a fait la demande, la liste des personnes présentes, les coûts et noms des fournisseurs	71
QUESTION 55 : Liste de toutes les formations, conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes au cours de l'année 2023-2024	72
QUESTION 56 : Liste de tous les concours et tirages réalisés, les prix remis, valeur des prix, objectif visé et liste des concours qui ont pris fin	73
QUESTION 57 : Nombre d'employé aux communications et/ou affaires publiques, montant dépensé et le montant total des sommes investies en veille médiatique au cours de l'année 2023-2024	74
QUESTION 58 : Nombre d'incidents de sécurité de l'information, type d'incidents et sommes dépensées en gestion des incidents	75
QUESTION 59 : Montants alloués à la rémunération des stages depuis 2016	76
QUESTION 60 : Dépenses allouées à la consultation avec les Autochtones	77
QUESTION 61 : Liste des contrats conclus de gré à gré	78
QUESTION 62 : Liste des contrats accordés à une firme-conseil	79
QUESTION 63 : Montant des dépenses supplémentaires entraînées par la pandémie de COVID-19	80
QUESTION 64 : Dépenses encourues en vue de l'implantation du nouveau régime de dotation découlant de l'adoption du projet de loi 60	81
QUESTION 65 : Montant des amendes perçues en vertu de l'application des lois dont le ministère est responsable	82
QUESTION 66 : Liste des contrats accordés en sous-traitance	83
QUESTION 67 : Sommes déboursées en services tarifés	84
QUESTION 68 : Liste des actifs possédés en meubles et immeubles	85
QUESTION 69 : Liste des coûts de systèmes	86

QUESTION 70 : Total des sommes versées à titre de dommages exemplaires ou punitifs pour l'ensemble des jugements rendus.	87
QUESTION 71 : Liste des autorisations en vertu de l'article 17 sur la Loi sur les contrats des organismes publics	88
QUESTION 72 : Informations concernant les demandes d'accès à l'information	89
QUESTION 73 : Liste de cadres et de dirigeants de la fonction publique, incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée	90
QUESTION 74 : Liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes ...	91
QUESTION 75 : Liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes	Vous réferez au cahier du MSP
QUESTION 76 : Liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes	Vous réferez au cahier du MSP
QUESTION 77 : Liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes	Vous réferez au cahier du MSP
QUESTION 78 : Liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes	Vous réferez au cahier du MSP

QUESTION 1 : Liste des voyages hors Québec pour l’année financière 2023-2024 :

- a) les endroits et dates de départ et de retour;
- b) la copie des programmes et rapports de mission;
- c) les personnes rencontrées;
- d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d’hébergement, de repas, autres frais, etc.);
- e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) pour les organismes, le nom des dirigeants et des fonctionnaires concernés;
- g) la liste des ententes signées ou annoncées, et, le cas échéant :
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
- h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d’emplois estimé.

Les renseignements concernant les Ministres, les titulaires d’un emploi supérieur et leurs accompagnateurs, en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère¹ en vertu du Règlement sur la diffusion de l’information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4, paragraphe 18).

DATES DE DÉBUT ET DE FIN	ENDROIT	OBJET	PARTICIPANTS	COÛT (\$)
27 au 31 mai 2023	Halifax, Nouvelle-Écosse (Canada)	CACOLE 2023 (Canadian Association for Civilian Oversight of Law Enforcement)	M ^e Pierre Goulet, Directeur M ^e Robert Rouleau, Directeur adjoint	6 851,87

¹ Veuillez vous référer à la liste des sites internet.
Dépenses en date du 31 janvier 2024

QUESTION 2 :

Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d’organismes pour 2023-2024 :

a) les raisons du déplacement;

b) l’itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;

c) les coûts ventilés;

Les renseignements concernant les Ministres, les titulaires d'un emploi supérieur et leurs accompagnateurs, en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère¹ en vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4, paragraphe 18).

DATES DE DÉPART ET DE RETOUR	OBJET	DESTINATION	COÛT (\$)
Aucun voyage			

1 Veuillez vous référer à la liste des sites internet.

QUESTION 3 :

Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur les réseaux sociaux et sur les sites Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :

a) la ventilation des sommes dépensées pour 2023-2024, et les prévisions pour 2024-2025;

b) les noms des firmes de publicité retenues;

c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);

d) le but visé par chaque dépense;

e) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;

f) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographie;

g) la répartition du placement média en indiquant le coût par média ainsi que les dates de diffusion;

h) le rapport de statistiques sur la portée et la clientèle visée et l'atteinte des objectifs ou toute évaluation réalisée de l'impact de la campagne.

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et est diffusée mensuellement sur le site du ministère. Pour les contrats 25 000 \$ et moins, ceux-ci peuvent être conclus de gré à gré.

Les coûts reliés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère¹ en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 24).

OBJET DE LA PUBLICITÉ OU ARTICLE PROMOTIONNEL	FOURNISSEUR	MODE D'OCTROI DES CONTRATS	COÛT (\$)
Aucune dépense			

¹ Veuillez vous référer à la liste des sites internet.

QUESTION 4 :

Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.), séparément :

e) les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025¹, ventilées par type d'événement;

f) le but visé par chaque dépense;

g) le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement.

h) si l'événement s'est tenu virtuellement

DESCRIPTION (CONFÉRENCE DE PRESSE, ÉVÉNEMENT MÉDIATIQUE, AUTRE)	OBJET	FOURNISSEUR	COÛT (\$)
Aucune dépense			

1 Au moment d'écrire ces lignes.

QUESTION 5 : La liste des dépenses en formation de communication, en incluant et en indiquant celles du cabinet ministériel :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025, ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) nombre total et liste des formations ventilés par catégorie.

Données par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs et/ou des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) nombre total et liste des formations ventilés par catégorie.

L'information fournie en réponse à cette question est en partie incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère¹ en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphes 22 et 23).

FOURNISSEUR (MINISTÈRE / ORGANISME / FIRME)	MODE D'OCTROI DES CONTRATS	BUT VISÉ	COÛT (\$)
Aucune			

¹ Veuillez vous référer à la liste des sites internet.

QUESTION 6 :

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d’octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2023-2024, en indiquant :

a) les noms du professionnel ou de la firme;

b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);

c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);

d) la date d’octroi du contrat;

e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;

f) l’échéancier;

g) dans le cas d’un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

L’information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d’appel d’offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/>. De plus, pour les contrats de plus de 25 000 \$, l’information se trouve aux engagements financiers qui feront l’objet d’une étude particulière par la Commission de l’administration publique et est diffusée mensuellement sur le site du ministère.

NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME AYANT BÉNÉFICIÉ D’UN CONTRAT DE SERVICES	MODE D’OCTROI DES CONTRATS	OBJET	COÛT (\$)
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	Contrat gré à gré	Formation Peuples autochtones 101: Nita kikenimicinam (Apprends à nous connaître)	10 907,64
Défenses tactiques spécialisées	Contrat gré à gré	Expertise - Dossier d’enquête	15 000,00

QUESTION 7 : Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
- b) la grille d'évaluation des soumissions;
- c) le soumissionnaire retenu et la justification de ce choix;
- d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
- e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec:
<https://www.seao.ca/>.

QUESTION 8 : Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2023-2024 :

- a) la liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
- b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégorie (incluant la masse salariale);
- c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
- d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
- e) une description de son mandat;
- f) la date de début de son contrat;
- g) la date prévue de fin de son contrat;
- h) sa rémunération annuelle.

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000\$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site du ministère.

QUESTION 11 : De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2023-2024, ventilé par mois, de chacune des dépenses suivantes :

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) la décoration et l'embellissement, incluant les œuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes;
- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec;
 - II. b) à l'extérieur du Québec.¹

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

¹ Données au 31 janvier 2024

TYPE DE DÉPENSE	COÛT (\$)
TOTAL	622 839
Dépenses de photocopie	7 420
Mobilier de bureau et ameublement	1 170
Décoration et embellissement	-
Distributeur d'eau de source	-
Remboursement de frais de transport, d'hébergement et de repas ²	583 207
Ensemble des dépenses de participation à des congrès, colloques, perfectionnement et ressourcement	31 042
Remboursement des frais d'alcool et de fêtes	-

2 Comprend les frais de déplacement de tout le personnel ainsi que la location des stationnements pour la flotte automobile (SPAQ) et la location des véhicules au CGER.

QUESTION 12 : De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2023-2024, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :

a) le coût des contrats téléphoniques;

b) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;

c) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;

d) les coûts de résiliation, s'il y a lieu;

e) le nombre de téléphones cellulaires et téléphones intelligents;

f) le coût d'acquisition des appareils;

g) le coût d'utilisation des appareils;

h) les noms des fournisseurs;

i) les ordinateurs portables;

j) les iPad ou autre type de tablette électronique.

Pour les sous-questions a), f), g), h) l'information fournie en réponse à ces questions est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère¹ en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 25).

TYPE DE DÉPENSE	COÛT (\$)
Coûts de frais d'itinérance	17
Coût lié aux dépassement des forfaits de données	830
Coûts de résiliation	-

1 Veuillez vous référer à la liste des sites internet.
Dépenses au 31 janvier 2024

QUESTION 13 Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :
A) :

- a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 13 Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :

b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 13 Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :

c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 13 D) : Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :

d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 13 Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :

e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) :

– le coût moyen par employé, selon la classe de travail.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 13 Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé
F) : et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :

f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 13 Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :

g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 13 H) : **Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :**

- h) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1^o de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

QUESTION 13 Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :

- i) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 13 Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :

j) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 13 Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :

k) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 13 Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :

l) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 13 Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé
M) : et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :

m) le nombre d'employés permanents et temporaires;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 13 Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé
N) : et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :

n) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 13 Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé
0) : et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :

o) le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi;

Aucun

QUESTION 13 Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :
P) :

p) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 13 **Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :**
Q) :
r) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs;

RÉGION	NOMBRE DE POSTES VACANTS
Bas-St-Laurent	S/0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	S/0
Capitale-Nationale	S/0
Mauricie	S/0
Estrie	S/0
Montréal	S/0
Outaouais	S/0
Abitibi-Témiscamingue	S/0
Côte-Nord	S/0
Nord-du-Québec	S/0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	S/0
Chaudière-Appalaches	S/0
Laval	S/0
Lanaudière	S/0
Laurentides	S/0
Montréal	4
Centre-du-Québec	S/0
TOTAL	4

Le suivi des effectifs gouvernementaux s'effectue en heures rémunérées, ce qui permet de faire l'adéquation entre les budgets de rémunération des ministères et organismes et leur consommation réelle en heures rémunérées. L'information relative à l'utilisation des ressources humaines est présentée au rapport annuel de gestion.

QUESTION 14 : Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2023-2024 et les prévisions pour l'année 2024-2025 de :

A	Nombre de départs à la retraite en 2023-2024 : La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.	S.O.
B	Nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines	0
C	Nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats ¹	5

¹ Exclut les membres de la haute direction, les étudiants, les stagiaires, les animateurs de pastorale et les employés nommés avec le statut temporaire à la fin de leur contrat occasionnel. Exclut également les contrats de services professionnels.

QUESTION 15 : Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2023-2024 en indiquant pour chacun d’eux :

- a) l’emplacement de la location;
- b) la superficie totale pour chaque local loué;
- c) le coût total de ladite location;
- d) les coûts d’aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1^{er} avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- e) la durée du bail;
- f) propriétaire de l’espace loué;
- g) en cas de résiliation de bail en cours d’année, les coûts de résiliation;
- h) la superficie totale réellement occupée;
- i) la superficie inoccupée;
- j) le coût de location au mètre carré;
- k) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

Pour les sous-questions a) l’emplacement de la location, b) la superficie totale pour chaque local loué, c) le coût total de ladite location et f) propriétaire de l’espace loué, l’information est disponible dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet du ministère¹ en vertu du Règlement sur la diffusion d’information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 27).

Usage de l’espace occupé	Adresse	Municipalité	Nom du locateur	Superficie louée (m²)	Loyer mensuel (\$)	Aménagements depuis le 1 ^{er} avril 2018(\$) ⁽²⁾
Bureaux	201, Place Charles-Le Moyne, bur.6.01	Longueuil	Société québécoise des infrastructures	1 051,00	17 382	527 135
Bureaux	1010, rue de Sérigny, bur. 110	Longueuil	Société québécoise des infrastructure	446,40	13 341	79 057

1 Veuillez vous référer à la liste des sites internet.
(2) Amortissement des travaux d’aménagement

QUESTION 16 : Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2023-2024, fournir :

- a) la liste des actifs excédentaires inoccupés;
- b) la valeur estimée de ceux-ci;
- c) les coûts d'entretien annuel;
- d) le nombre de pieds carrés de ceux-ci.

La réponse à cette question sera transmise par la Société québécoise des infrastructures.

QUESTION 17 : Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2023-2024, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :

- a) les dates des travaux;
- b) les coûts;
- c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

L'information fournie inclut les cabinets ministériels.

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

Aucun.

QUESTION 19 : Liste des sommes d'argent versées en 2023-2024, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
- b) la circonscription électorale;
- c) le montant attribué;
- d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 26).

QUESTION 20 : Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
- e) la date de l'assignation hors structure;
- f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu;
- g) les prévisions pour 2024-2025.

Aucune

QUESTION 21 : Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

- a) le poste initial;
- b) le salaire;
- c) le poste actuel, s'il y a lieu;
- d) la date de la mise en disponibilité;
- e) les prévisions pour 2024-2025.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 22 : Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2023-2024, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :

- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
- b) par catégorie d'âge;
- c) prévisions pour 2024-2025.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 23 : Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale;
- e) l'assignation actuelle;
- f) la date de l'assignation hors structure;
- g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

Aucune

QUESTION 24 : Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2023-2024, en précisant pour chaque abonnement :

a) le coût de chacun;

b) le fournisseur;

c) la nature du service;

d) s'il a été réalisé par le cabinet ministériel ou à sa demande.

Ventiler le montant total par catégorie.

L'information fournie inclut les cabinets ministériels.

NOM OU TITRE	FOURNISSEURS	COÛT (\$)
Revue de presse et résumés des médias électroniques	Influence communications inc.	13 825

QUESTION 25 : Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l’achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d’événements sportifs et culturels, les billets d’événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d’un club privé ou autre.

	COÛT (\$)
Achat de billets de saison	0
Billets de spectacles ou événements sportifs et culturels	0
Réservation de loges	0
Billets d’événements et de conférences organisées par les chambres de commerce	0
Frais payés pour devenir membre d'un club privé ou autre	0

QUESTION 26 : Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site; d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) le nombre de visiteurs (« hits ») par mois;
- g) nombre de visiteurs uniques mensuellement;
- h) les coûts liés à la réservation de noms de domaines;
- i) la fréquence moyenne de mise à jour;
- j) le responsable du contenu sur le site.

Site du Bureau des enquêtes indépendantes	
Nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site :	Ministère de la Sécurité publique – Direction des communications et Direction des technologies de l'information (arborescence et réalisation technique).
Coûts de la construction du site :	Aucun
Coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour	Les coûts d'hébergement sont inclus dans le site Internet du ministère de la Sécurité publique. L'entretien et la mise à jour du site sont assurés par le ministère de la Sécurité publique.
Combien de fois le site a-t-il été refait ? Quel a été le coût ? Quels sont les critères qui ont justifié les changements ?	Conception 2015 – 2016 et mise en ligne avril 2016. Refonte complète en cours.
Les coûts liés à la réservation de noms de domaine	Aucun

QUESTION 29 : Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 30 : Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 31 : L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2024-2025.

L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au rapport annuel 2023-2024 des ministères et organismes.

QUESTION 32 : Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor pour 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 33 : Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2023-2024, ainsi que les prévisions pour 2024-2025 et 2025-2026, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

PROGRAMME À FRAIS PARTAGÉS / DESCRIPTION SOMMAIRE DU MODE DE SUBVENTION	MONTANT REÇU (\$)
Aucun	

QUESTION 34 : Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d’État, établissements, bureaux, organismes de l’état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l’année financière 2023-2024, en ventilant par catégorie d’emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.

	MONTANT REÇU (\$)
Aucun	

QUESTION 36 : Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d’État, établissements, bureaux, organismes de l’état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l’année financière 2023-2024, en ventilant par catégorie d’emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

	MONTANT REÇU(\$)
Aucune	-

QUESTION 37 : Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2023-2024 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 38 : La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2023-2024 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2024-2025. Pour chacun de ces programmes existants en 2023-2024, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2024-2025, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 39 : Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 41 : Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2023-2024 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 42 : Pour chaque ministère et organisme public incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant :

a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;

b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;

c) le nombre d’employés ayant bénéficié du paiement des cotisations.

Liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation	Nombre 2023-2024
Barreau du Québec	2
en conformité avec tout autre document lié aux conditions de travail permettant le paiement de ces cotisations.	
DÉPENSE TOTALE (\$)	3 484,16

QUESTION 43 : Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer :

a) la date;

b) la nature;

c) les questions posées;

d) les réponses;

e) la firme retenue;

f) les coûts.

FIRME RETENUE	COÛTS (\$)
Aucun sondage	

QUESTION 44 : Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2023-2024 visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.

Aucun

QUESTION 45 : Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région :

- a) fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2023-2024;
- b) le nombre d'emplois gouvernementaux au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transférés en région en 2023-2024 en précisant la région d'origine et la région de destination;
- c) le nombre d'emplois transférés en région depuis le 1^{er} octobre 2018.

L'information fournie en réponse à cette question est diffusée à l'adresse suivante : <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/regionalisation>.

QUESTION 46 : Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure :

g) Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2021-2024;

Aucune somme investie.

Le BEI a été exempté de répondre à cette obligation légale pour l'année 2023-2024 étant donné que le rapport annuel de gestion 2021-2022 indiquait que moins de 50 personnes occupaient un poste régulier au sein de l'organisation (article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale).

QUESTION 47 : Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure :

m) Plan d'action de développement durable 2023-2028.

Aucune somme investie.

Le Plan d'action de développement durable est disponible sur le site Internet du ministère.

QUESTION 48 : Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure :

ss) Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 49 : Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de :

III) tout autre plan d'action ministériel ou interministériel pour lequel le ministère ou l'organisme est impliqué.

L'information concernant tout autre plan d'action ministériel ou interministériel se retrouve notamment au Rapport annuel de gestion ainsi qu'au Plans annuels de gestion des dépenses des ministères et des organismes.

QUESTION 50 : Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2023-2024, au sein du ministère ou de l'organisme :

- a) le nombre total d'employés au sein du ministère ou de l'organisme;
- b) le nombre d'employés au total en ayant bénéficié;
- c) le nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2024;
- d) la proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié;
- e) le nombre d'employés en bénéficiant : 1 jour par semaine; 2 jours par semaine; 3 jours par semaine; 4 jours par semaine; 5 jours par semaine.

Depuis le 4 avril 2022, l'exercice du télétravail dans la fonction publique québécoise est encadré par la Politique-cadre en matière de télétravail qui peut être consultée à l'adresse suivante : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/secretariat-du-conseil-du-tresor/publications-adm/politique-cadre/Politique_cadre_teletravail.pdf.

QUESTION 51 : Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2023-2024 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.

Aucune.

QUESTION 52 : Concernant toute mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2023-2024 :

a) les sommes dépensées;

b) les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000\$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du ministère. Inscrire le lien Internet.

Nom du fournisseur	Catégorie	Montant dépensé
Aucune dépense. Programme du ministère de la Sécurité publique.		

QUESTION 53 : Pour tout contrat accordé par le ministère ou l'organisme en 2023-2024 ou ayant cours en 2023-2024 auprès d'une firme de consultation :

- a) la firme retenue;
- b) la copie du contrat;
- c) la date de fin prévue du contrat;
- d) la valeur prévue du contrat;
- e) les sommes dépensées à ce jour.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000\$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du ministère.

QUESTION 54 : Liste des CT réunions en indiquant qui a fait la demande (cabinet, sous-ministre, ministère), la liste des personnes présentes, les coûts et le nom des fournisseurs.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 21).

QUESTION 55 : Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2023-2024. Indiquer :

- a) le lieu;
- b) le coût;
- c) la ou les dates de participation;
- d) le nombre de participants;
- e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité;
- f) le nom de la formation ou de l'activité.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphes 22 et 23).

QUESTION 56 : Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2023-2024 :

a) la liste de tous les concours et tirages réalisés;

b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;

c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours;

d) la liste des concours qui ont pris fin.

	NOMBRE ET COÛTS
a) La liste de tous les concours et tirages réalisés;	Aucun
b) Les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;	-
c) L'objectif visé par la tenue de chacun des concours.	-

QUESTION 57 : Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2023-2024 :

a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;
b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;
c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilés par instance ou organisme;
d) le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2023-2024 au sein de la direction des communications.

Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.

	NOMBRE ET COÛTS
a) Le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;	(1) Jérémie Comtois
b) Le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;	-
d) Le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2023-2024 au sein de la direction des communications ¹ .	13 825

1 Voir référence question G-24.

QUESTION 58 : «Pour le ministère et chacun de ses organismes, agences ou autres relevant du ministère, veuillez nous indiquer :

- a) le nombre d'incidents de sécurité de l'information;
- b) le type d'incidents;
- c) les sommes dépensées en gestion des incidents.»

En ce qui a trait à l'information recherchée, nous vous informons que ces renseignements sont confidentiels au sens de l'article 28.1 de la Loi sur l'accès.

QUESTION 59 : Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages.

a) Nombre de stagiaires reçus;
b) Heures de stages effectués;
c) Rémunération totale déboursée.

	NOMBRE ET COÛTS
a) Nombre de stagiaires reçus;	2
b) Heures de stages effectués;	Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.
c) Rémunération totale déboursée.	4 221 \$

1 Données au 31 janvier 2024

QUESTION 60 : Fournir les dépenses allouées à la consultation avec les Autochtones:

a) Fournir la liste des projets du ministère ayant inclus une consultation des représentants autochtones.

Aucune.

QUESTION 61 : Proportion du nombre et de la valeur des contrats conclus de gré à gré, depuis 5 ans.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000\$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du ministère.

**QUESTION 62 : Indiquer le nombre et la valeur monétaire des contrats octroyés à des firmes-conseils;
fournir lesdits contrats le cas échéant.**

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000\$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du ministère.

QUESTION 63 : Indiquer le montant des dépenses supplémentaires entraînées par la pandémie de Covid-19.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 64 : Indiquer les dépenses encourues en vue de l'implantation du nouveau régime de dotation découlant de l'adoption du projet de loi 60 de la 42^e législature.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 65 : Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l'application des lois dont votre ministère est responsable de l'application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans.

Aucune amende perçue.

QUESTION 66 : Indiquer la valeur des contrats totaux en sous-traitance ainsi que la proportion du travail effectué par des sous-traitants.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000\$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du ministère.

QUESTION 67 : Indiquer la valeur totale des services tarifés, et ventiler par catégorie.

L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au Rapport annuel 2023-2024 des ministères et organismes.

QUESTION 68 : Indiquer la valeur des actifs possédés; meubles et immeubles.

La réponse à cette question sera transmise par la Société québécoise des infrastructures.

QUESTION 69 : Indiquer les coûts de système estimés depuis 5 ans.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 70 : Total des sommes versées à titre de dommages exemplaires ou punitifs pour l'ensemble des jugements rendus.

L'information recherchée est disponible sur le site Internet de la Société québécoise d'information juridique à l'adresse suivante: <https://soquij.qc.ca/a/fr>.

DOSSIER	SOMMES VERSÉES ¹
Cesur Celik, June Tyler, Tyler Celik et Deniz Celik c. Bureau des enquêtes indépendantes et Procureur Général du Québec, 500-22-250440-180	45 121 \$

¹ Incluant les frais de Cour du Québec (Chambre civile) et les frais de Cour d'appel ainsi que les intérêts et indemnités additionnelles.

QUESTION 71 : Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d’octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2023-2024 et qui ont fait l’objet d’une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l’article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

- a) le nombre d’autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l’objet de cet octroi;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l’objet de cet octroi;
- d) le montant accordé;
- e) les motifs de la demande.

L’information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d’appel d’offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/>

FOURNISSEUR	OBJET DU CONTRAT	MODE D'OCTROI DES CONTRATS	MONTANT du contrat incluant le supplément (\$)
Aucun			

QUESTION 72 : «Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2023-2024 :

- a) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
- b) le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article;
- c) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
- d) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel 2023-2024 des ministères et organismes.

QUESTION 73 : Pour 2023-2024, le nombre de cadres et de dirigeants de la fonction publique, incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée. Pour chaque personne :

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
- b) fournir la liste des salaires versés.

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

QUESTION 74 : La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires versés à ces personnes.

Aucune